



## RÉUNION DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL

VENDREDI 23 JUILLET 2010

<u>ÉTAIENT PRÉSENTS :</u>	<u>DIRECTION :</u>	D. LACONDEMINE	
	<u>ÉLUS</u>	<u>TITULAIRES</u>	<u>SUPPLÉANTS</u>
	1 <sup>er</sup> Collège	S. DI GREGORIO	
		G.MALECKI	
	2 <sup>ème</sup> Collège	G.CLEAUD	G.PILLON
		G.GAGNOUX	T. PHILIP
<u>ÉTAIENT ABSENTS :</u>		JC.BERTHIER	R.MARTY
		F.RABUEL	C.BARITEL
		G.DOMBEY	
		G.MORIN	A.DELEAUD
		L.BOUTIN	B.PERCHAUD

---

### **Questions CGT:**

- 1) **Fiches de paie** De plus en plus souvent les fiches de paie ne sont plus données le dernier jour du mois. Nous demandons de respecter cet usage, c'est à dire de donner les fiches de paie le dernier jour du mois.

***Réponse Direction :***

En juin, le prestataire a commis une erreur de livraison mais nous avons réussi à les distribuer le 30 juin, jour même de leur livraison.

La direction demande plus de précisions car à sa connaissance, il n'y a pas de problème dans la distribution des feuilles de paye.

- 2) **Atelier Mécanique :** Stockage des pièces pour Mandelli. L'accès aux rayonnages ou sont stockés les montages pour le Mandelli, sont souvent inaccessible suite à un stockage de palettes de pièces pour l'usinage. Nous demandons que le stockage de ces pièces se fasse à un autre endroit. Les pièces du magasin ne sont plus livrées à temps vers les machines (pourtant elles sont en stock à Logidis), cela provoque des montages et démontages inutiles. Quelles actions sont prévues pour régler ces dysfonctionnements.

***Réponse Direction :***

Le stockage des pièces pour Mandelli a été déterminé en fonction de la fréquence d'accès aux rayonnages (1 à 2 fois maximum par poste, ce qui est acceptable). Il n'est donc pas prévu de modifier ce stockage actuellement.

Les pièces du magasin sont livrées à temps, sauf les « manquants » qui font défaut soit parce que le fournisseur ne nous a pas livré, soit parce qu'il existe un décalage entre les stocks physiques et informatiques, ce à quoi l'inventaire d'octobre devrait apporter réponse ainsi que la rigueur au quotidien.

- 3) **Compte rendu des délégués du personnel :** A ce jour nous n'avons pas reçu les comptes rendus des mois de mai et juin 2010.

***Réponse Direction :***

Ces 2 comptes rendus ont été diffusés le 22 juillet.

**Prochaine réunion à 14 h 30 le 23 septembre 2010 en Rully.**